ÉLIRE – portail « Mairies »

Se connecter au portail Elire











INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

Création du compte utilisateur

Pour se connecter à Elire, il faut avoir été au préalable déclaré comme utilisateur :

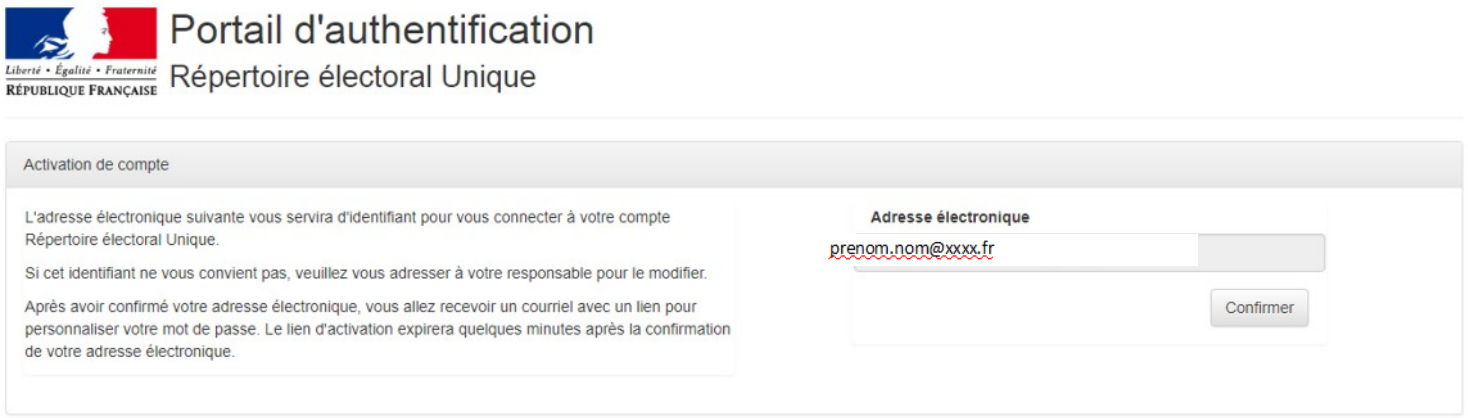
- **l'identifiant est une adresse électronique** : une adresse électronique ne peut donc pas être associée à plusieurs couples nom/prénom ;
- afin de sécuriser l'accès aux données du REU qui sont confidentielles, il est préconisé que les adresses utilisées comme identifiant soient des adresses utilisées personnellement par l'utilisateur désigné.
- **le compte « valideur »** de chaque commune est géré par la préfecture ;
- **les comptes des autres utilisateurs** au sein de la commune sont créés par les utilisateurs ayant le rôle de « valideur » ou de « responsable électoral » *(cf. gestion des droits d'accès)*.

La création d'un nouveau compte d'utilisateur déclenche l'**envoi d'un premier message contenant un lien de connexion** à l'adresse électronique qui sert d'identifiant.

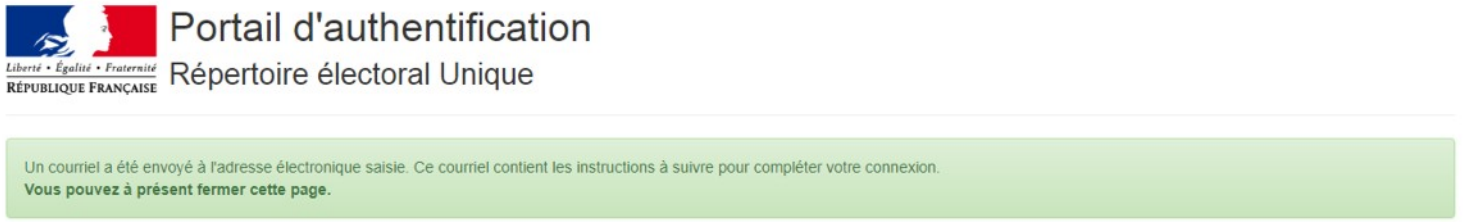
→ Il faut **cliquer sur le lien contenu dans le message**. S'il n'est pas actif, il faut le copier dans la barre d'adresse du navigateur.

Activation du compte utilisateur

L'activation du lien oriente l'utilisateur vers un écran où on lui demande d'**activer son compte**.



Confirmez l'adresse électronique et cliquez sur « confirmer ».
Comme indiqué sur la page, un second message pour compléter la connexion est envoyé à cette adresse.



INSEE

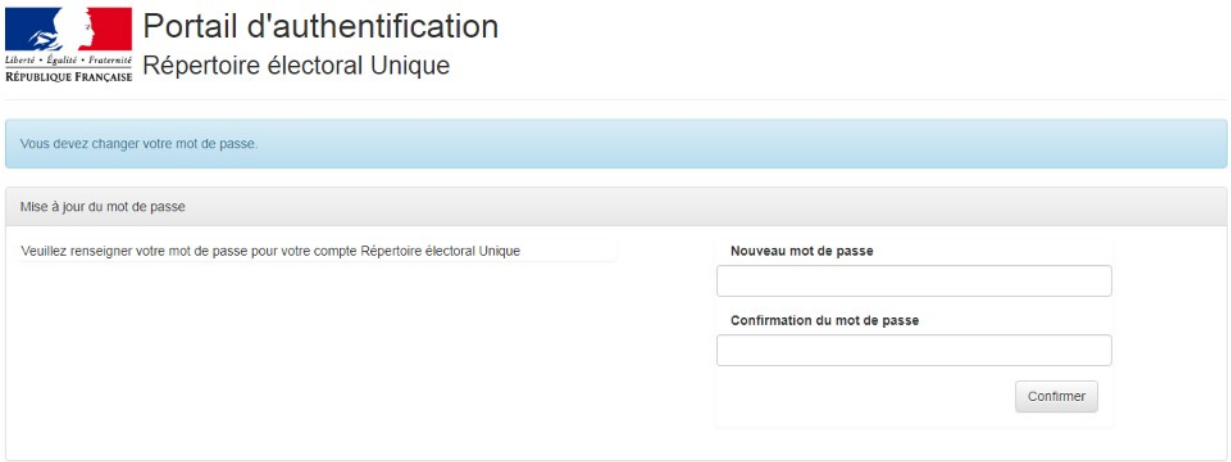
Définition du mot de passe

Le **second message** contient un lien dont la validité est limitée dans le temps et sur lequel l'utilisateur doit cliquer (ou qu'il doit copier dans son navigateur si le clic ne fonctionne pas à partir du message).

Si le délai de validité est expiré ; il faut refaire la procédure et redemander l'émission d'un message.

L'activation du lien oriente l'utilisateur vers un écran où on lui demande de **renseigner un mot de passe**.

Le mot de passe doit respecter un certain nombre de contraintes de sécurité. Pour en connaître le détail, l'utilisateur doit contacter sa préfecture.



INSEE

Connexion au portail Elire

Une fois le mot de passe déclaré et validé, l'utilisateur se connecte à l'application sur https://repertoire-electoral.insee.fr/, en renseignant l'adresse lui servant d'identifiant et son mot de passe.



Oubli ou modification du mot de passe

Pour **recréer un mot de passe**, il faut cliquer sur « mot de passe oublié » dans l'écran de connexion.

Cela déclenche l'envoi, à l'adresse électronique qui sert d'identifiant, d'un lien qui dirige l'utilisateur vers l'écran où renseigner un nouveau mot de passe.